



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRASSIN - KAZIMIERCZAK - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - GARDELLE - GAYRAUD - JULIE (Suppléant) - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

M. Mathieu FAU et M. Alain BERTHON ont donné procuration à M. Thierry BARDOU.
Mme Laurence BONNASSIEUX a donné procuration à M. Thierry DAGUZAN.

N° 2021/96

Objet : Administration : Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées – désignation de deux délégués titulaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2143-3,

Vu la délibération n°2015/142 du 29 septembre 2015 portant création et composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

Vu la délibération n°2020/91 du 15 décembre 2020 relative à la désignation des délégués communautaires à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que suite à la démission de délégués communautaires de M. Noël MEYSSONNIER et de M. Claude ALBA, il y a lieu de désigner deux nouveaux délégués titulaires à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- désigne en remplacement de M. Noël MEYSSONNIER, M. Christian MAZARS et en remplacement de M. Claude ALBA, M. Dominique RAMUSCELLO comme délégués titulaires à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,
- désigne les conseillers communautaires suivants chargés de représenter la CCLPA au sein de cette commission :

- Catherine RABOU	- Gilbert VERNHES
- Christian MAZARS	- Claudine FRASSIN
- Dominique RAMUSCELLO	Didier VIALA

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 25 novembre 2021.



Le Président
Thierry BARDOU